

Pétition du SNUipp-FSU 73

Réforme des rythmes : pas de précipitation mais une vraie concertation !

Les enseignants soussignés dénoncent le cadre retenu par le ministère pour la modification des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 (décret du 26 janvier 2013), en ce sens que celui-ci :

- ne génère aucune amélioration sensible ni pour les rythmes de l'enfant, ni pour les conditions de travail des enseignants : même amplitude horaire, pas d'allègement significatif de la journée, allongement probable de la pause méridienne, incertitudes sur l'organisation, l'encadrement et le financement des activités périscolaires...
- occulte tous les dossiers prioritaires permettant de transformer réellement l'école et de lutter contre l'échec scolaire : baisse des effectifs par classe, réécriture des programmes, réhabilitation des Réseaux d'Aide aux Élèves en Difficultés (RASED)...
- exclut un cadrage national au profit d'une gestion décentralisée avec ses disparités territoriales, financières et politiques, risquant d'accroître les inégalités scolaires au lieu de les réduire.
- prévoit sa mise en place sur un calendrier différencié 2013 ou 2014 avec pour conséquences des incohérences de service pour certains personnels (remplaçants, maîtres spécialisés du RASED...), pénalisant au passage les élèves.

Les enseignants soussignés condamnent la précipitation et l'absence de concertation dans la mise en place de cette réforme. Ils exigent une renégociation du contenu pour que toute modification des rythmes ne soit pas dissociée de l'amélioration des conditions d'exercice de la profession.

Par conséquent, ils demandent que toute décision soit reportée à la rentrée 2014 !

Nom Prénom	École	Signature